



BULLETIN D'INFORMATION

défini par la **DIRECTION GÉNÉRALE DE L'AVIATION CIVILE**

BI 2019-ULM-03 Révision 1

ULM classe 6 Hélicoptère CH77 « Ranabot » - perte de porte(s) en vol

1. MATÉRIELS CONCERNÉS

Le présent Bulletin d'Information (BI) concerne tous les ULM classe 6 de type « CH77 Ranabot » construits par Hélicoptère.

2. INFORMATION

L'objet du présent bulletin est d'informer les propriétaires de cas de perte de porte(s) en vol et de leur rappeler des publications du constructeur qui s'y rapportent.

Deux accidents mortels sont survenus sur des ULM de modèle CH77 qui ont fait l'objet de deux rapports du Bureau d'Enquêtes et d'Analyses pour la sécurité de l'aviation civile (BEA) :

- Un premier accident survenu en juin 2018 : le rapport du BEA concluait qu'une porte s'était ouverte en vol et était venue heurter le rotor principal, contribuant à la perte de contrôle de l'appareil.
Rapport : https://www.bea.aero/fileadmin/uploads/tx_elydrapports/BEA2018-0375.pdf
- Un second accident survenu le 30 novembre 2019 : l'enquête a établi que les deux portes de l'appareil se sont séparées en vol, contribuant à la perte de contrôle.
Rapport : https://www.bea.aero/fileadmin/user_upload/BEA2019-0694_1.pdf

Le constructeur Hélicoptère a publié deux documents relatifs aux portes en 2018 à la suite du premier accident :

- « Safety notice » #3 du 25 octobre 2018 « pilot distraction », dans lequel le constructeur rappelle notamment qu'en cas d'ouverture d'une porte en vol, le pilote ne doit pas tenter de la refermer et doit conserver son attention sur le pilotage ;
- « Service bulletin » #SB-67 du 23 novembre 2018 « dual lock doors », concernant l'ajout d'un loquet supplémentaire de fermeture des portes. Le constructeur considère ce bulletin de service comme impératif.

Un nouveau document a été publié en 2021 :

- « Service bulletin » #SB-70 du 17 février 2021 « warning light doors », concernant l'ajout d'un avertissement lumineux, sonore et vocal qui se déclenche si les portes sont ouvertes ou mal fermées. Le constructeur considère ce bulletin de service comme impératif.

Ces documents sont disponibles, pour les utilisateurs enregistrés, sur le site du constructeur : <https://www.ch-7helicopter.com>.

3. CONTACTS :

Pour toute question concernant ce BI, contacter ulm@aviation-civile.gouv.fr